



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 50
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Najjoud BELHADEF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame
Ludmila MONTEIRO
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François
REBSAMEN
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : CITOYENNETE ET DEMOCRATIE LOCALE
Budgets participatifs – projets 2023

Par délibération du Conseil municipal en date du 22 novembre 2021, la Ville a décidé de renforcer les budgets participatifs pour intensifier de façon significative la participation citoyenne et donner une part plus grande aux habitants dans la construction des politiques qui les concernent.

Créés en 2008, les budgets participatifs sont destinés à permettre une implication concrète des citoyens dans la vie de la cité. Chaque année, les habitants et usagers de la Ville sont invités à proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie et favoriser le mieux vivre ensemble. C'est ainsi que plus de 400 projets ont été réalisés depuis 2008.

Pour rappel, chaque atelier de quartier bénéficie d'une somme de 50 000 euros par an contre 40 000 euros en 2021, soit un total de 450 000 euros en budget d'investissement et de fonctionnement.

Pour répondre au cadre des budgets participatifs, les projets doivent être conformes à l'intérêt général et correspondre aux compétences municipales.

La méthode de gestion de l'enveloppe des budgets participatifs a été définie selon la chronologie suivante :

- appel à projet disponible sur le site dédié à la participation citoyenne dessinons.dijon.fr pour recenser les besoins et les souhaits de tous les citoyens dijonnais,
- avis techniques des services municipaux et évaluation du coût,
- présentation et hiérarchisation des projets par les membres des ateliers de quartier.

En 2023, 254 projets ont été déposés et analysés par les services municipaux contre 273 en 2022. Les ateliers de quartier ont ainsi veillé à ce que ces projets contribuent à la vie du quartier, à son embellissement, à l'environnement, à la mobilité ou encore à la culture.

Des groupes de travail spécifiques se réuniront ensuite pour valider les étapes techniques des projets, avec la participation et le soutien des services techniques de la Ville. Une présentation du démarrage et des avancées des projets retenus sera faite aux membres dans chaque atelier. Chaque projet fera l'objet d'une inauguration et d'une communication institutionnelle.

Ces groupes de travail sont élargis depuis 2022 aux membres suppléants des ateliers ainsi qu'à tous les habitants qui le souhaitent.

La liste des 61 projets 2023 proposés par les neuf ateliers de quartier, au titre des budgets participatifs, est annexée au présent rapport.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la liste, annexée au présent rapport, des projets proposés par les ateliers de quartier, à financer dans le cadre des budgets participatifs 2023 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour la mise en œuvre de ces projets ne modifiant pas son économie générale.

SCRUTIN	POUR : 57	ABSTENTION : 2
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN